

Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Commune de SAINT-AUBERT

Révision du PLU

PLU prescrit le : 16/04/2018

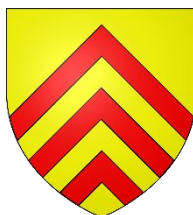
PLU arrêté le : 13/06/2024

Enquête publique : du 03/02/2025 au 07/03/2025

Vu pour être annexé à la
Délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire
Pascal GERARD

0.2 Bilan de la concertation



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
<u>LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONCERTATION :.....</u>	<u>3</u>
PANNEAUX D'AFFICHAGE.....	4
LE REGISTRE.....	5
LES RÉUNIONS.....	6
<u>CONCLUSION :.....</u>	<u>7</u>

BILAN DE LA CONCERTATION

La délibération de la Commune pour la prescription de la révision de son PLU date du 16 avril 2018.

Les modalités de concertation prévues par la commune à cette date étaient les suivantes :

- *Information par le biais du bulletin municipal et d'un panneau d'affichage en mairie ;*
- *Mise à disposition du public en mairie, d'un registre destiné à recueillir les informations, ouvert et consultable aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ;*
- *Organisation d'une réunion publique.*

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CONCERTATION :

Outre les modalités de concertation prévues au sein de la délibération prescrivant la révision du PLU, la Commune, avec le concours du bureau d'études, a complété la concertation durant la procédure.

Chaque document validé a été disponible en mairie.

INFORMATION DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Révision du Plan Local d'Urbanisme

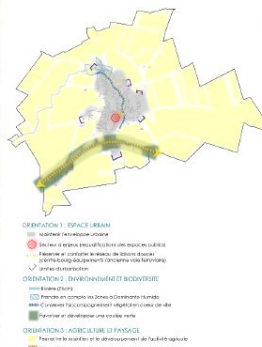
Le PLU ne répondant plus aux réglementations actuelles, aux besoins communaux et n'étant plus compatible avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT), la commune de Saint Aubert a prescrit la révision de son PLU le 11 avril 2018

Depuis lors, nous nous appliquons à trouver un juste équilibre au regard des projets de la commune et des normes et contraintes qui nous sont imposées.

Le PLU est un document qui prend du temps à réviser car il va définir le visage que prendra notre commune pour les décennies à venir. Ainsi, nous travaillons minutieusement pour qu'il reflète au mieux notre territoire tout en anticipant son évolution.

A ce stade, après avoir fait un état des lieux et discuter du projet global à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, nous travaillons actuellement à l'écriture des règles et au tracé du zonage. Nous réfléchissons également à l'aménagement des secteurs à enjeux et notamment sur les abords du pôle Mairie – école ou encore le secteur du stade.

Nous vous rappelons qu'un registre est disponible en Mairie pour recueillir vos interrogations et suggestions. Ces dernières pourraient nous permettre d'enrichir notre réflexion. Plusieurs panneaux sont d'ailleurs affichés en Mairie afin de vous présenter l'avancée de nos réflexions.



Par ailleurs, nous organisons une réunion publique le mardi 28 février 2013 à 18h00 à la salle polyvalente.

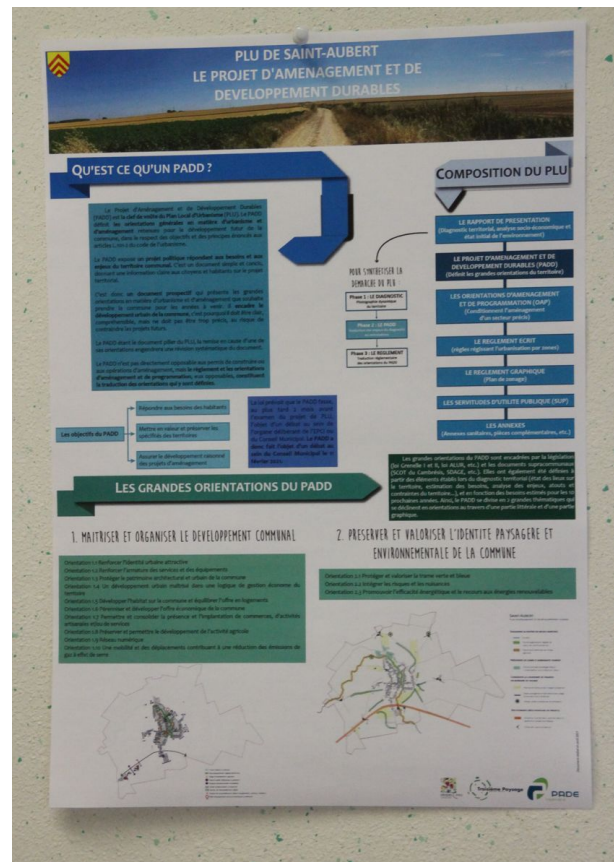
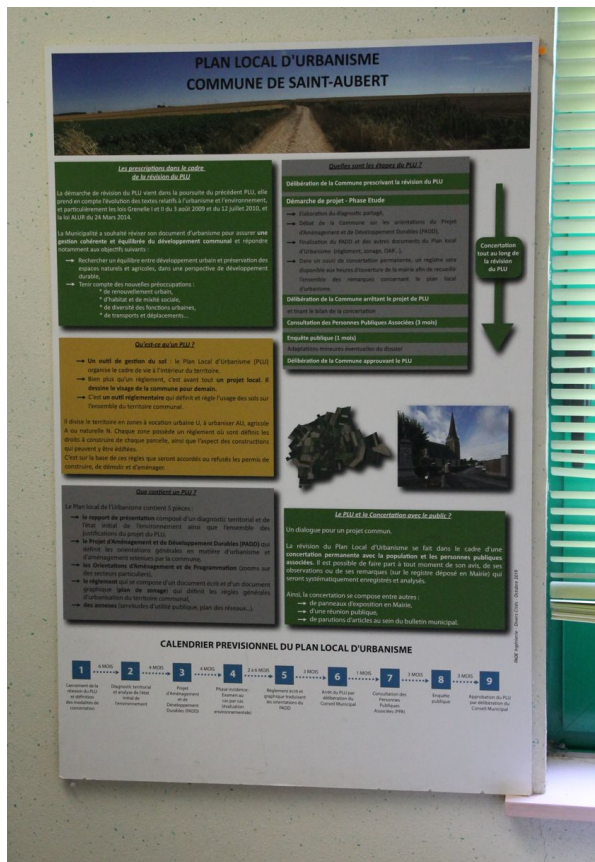
Après cette réunion et la présentation du projet aux partenaires que sont les Services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, le Pays du Cambrésis..., une enquête publique sera organisée courant de l'année, vraisemblablement à la rentrée scolaire 2023.

Ainsi, nous espérons pouvoir finaliser ce document stratégique pour notre commune cette année.



PANNEAUX D'AFFICHAGE

- Deux panneaux ont été affichés en Mairie pour présenter le Plan Local d'Urbanisme :



LE REGISTRE

Le registre de concertation a été disponible à la mairie depuis la date de prescription.

6 remarques y ont été portées. Toutes ces remarques concernent des demandes pour rendre constructible des terrains. Ces demandes ont été étudiées mais, s'agissant d'intérêts privés et non d'intérêt général, les personnes ont été invitées à réitérer leur demandes éventuelles lors de l'enquête publique.



3 - 12 octobre 2013
 Soutient de voir la parcelle 2K215
 rue Grosselette figurant en zone
 constructible car c'est en zone
 aux Limitations "résidence Florissante"

Joëlle BARRET
 24 rue de l'Herminette
 59292 ST-BILMIRE LES COMBRES
 Tél. 0675 58 47 35
 jbarret.559@orange.fr

4 Reçu le 12/02/2013 un courrier de J. Robert
 Benajelle à Lambres les bains (identifié sous
 le n° Pièce 3)

5 Reçu le 01/04/2011 un courrier de J. Robert
 Edmond à Haussy (identifié sous le n° Pièce 4)

6 Suite à la réunion publique concernant le PLU
 en date du 28 février 2013, nous demandons
 à ce que la parcelle 2K215 de l'ancien 38 acres
 (belle superficie pour accueillir un bâtiment
 en face de l'école) soit réexaminée en tenant
 de futur urbanisme constructible dans la

LES RÉUNIONS

- Réunion de concertation avec le monde agricole : 10 décembre 2019,
- Réunion avec les Personnes Publiques Associées pour l'état des lieux : 08/09/2020,
- Réunion avec les Personnes Publiques Associées sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : 10/11/2022,
- **Réunion publique : le 28/02/2023.** Invitation par flyer déposé dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.
- **Réunion avec les Personnes Publiques Associées pour le pré-arrêt de projet : 28/02/2023.**

SAINT AUBERT

Réunion publique

Révision du Plan Local d'Urbanisme
SAINT AUBERT (59) - 28/02/2023



TEMPS D'ÉCHANGE



CONCLUSION :

La concertation réalisée tout au long de la procédure a été significative. En effet, si la commune a bien réalisé la concertation prévue au sein de la délibération prescrivant l'élaboration du PLU, elle l'a également enrichie.

La concertation s'est déroulée sans aucun problème majeur. Les remarques du registre, considérées comme pertinentes et qui pouvaient avoir un impact sur le PLU, ont été analysées pendant les réunions de travail.

Le bilan tiré de cette concertation est donc positif.